

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 26 juillet 2017
 Appel d'offres : N°06/MSPP /CHUL/2017
 Nom du projet : ACQUISITION DES IMPRIMES SPECIAUX
 Source de financement : Budget de l'Etat et fonds propres de l'hôpital, exercices 2017-2018-2019.

1. OBJET
 Le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL) lance un appel d'offres pour l'acquisition des imprimés spéciaux.

2. ALLOTISSEMENT
 Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots répartis comme suit :

- lot 1 : fourniture des carnets de récépissé de caisse ;
- lot 2 : fourniture des autres imprimés spéciaux.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire des deux (02) lots.

3. PARTICIPATION
 Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
 En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'agence Comptable du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse:

Centre Hospitalier Universitaire de Libreville
 BP 2 228 - Tél. (241) 06 00 80 53 /01484801

6. CRITERES D'EVALUATION
 Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
 Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 21 août 2017 à 9 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
 Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 21 août 2017 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale du CHUL sise au centre-ville à côté de la SEEG.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 26 juillet 2017
 Appel d'offres : N°08/MSPP /CHUL/2017
 Nom du projet : ACQUISITION DE MEDICAMENTS
 Source de financement : Budget de l'Etat et fonds propres de l'hôpital, exercices 2017-2018-2019.

1. OBJET
 Le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL) lance un appel d'offres pour l'acquisition de médicaments.

2. ALLOTISSEMENT
 Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION
 Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
 En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'agence Comptable du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse:

Centre Hospitalier Universitaire de Libreville
 BP 2228 - Tél. (241) 06 00 80 53 /01484801

6. CRITERES D'EVALUATION
 Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
 Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 21 août 2017 à 9 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
 Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 21 août 2017 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale du CHUL sise au centre-ville à côté de la SEEG.

P. Le Directeur Général du Budget
 et des Finances Publiques
 P.O. Le Directeur Général Adjoint


 Ghislain G. BINGANGOYE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 26 juillet 2017
 Appel d'offres : N°07/MSPP /CHUL/2017
 Nom du projet : ACQUISITION DE MATERIEL MEDICO TECHNIQUE
 Source de financement : Budget de l'Etat et fonds propres de l'hôpital, exercices 2017-2018-2019.

1. OBJET
 Le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL) lance un appel d'offres pour l'acquisition de matériel médico technique.

2. ALLOTISSEMENT
 Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots répartis comme suit :

- lot 1 : fourniture des kits d'accouchement ;
- lot 2 : fourniture des fils de suture.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire des deux (02) lots.

3. PARTICIPATION
 Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
 En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'agence Comptable du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse:

Centre Hospitalier Universitaire de Libreville
 BP 2 228 - Tél. (241) 06 00 80 53 /01484801

6. CRITERES D'EVALUATION
 Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
 Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 21 août 2017 à 9 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
 Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 21 août 2017 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale du CHUL sise au centre-ville à côté de la SEEG.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 26 juillet 2017
 Appel d'offres : N°09/MSPP /CHUL/2017
 Nom du projet : RESTAURATION DES PATIENTS
 Source de financement : Budget de l'Etat et fonds propres de l'hôpital, exercices 2017-2018.

1. OBJET
 Le Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL) lance un appel d'offres pour la restauration des patients du CHUL.

2. ALLOTISSEMENT
 Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION
 Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
 En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'agence Comptable du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse:

Centre Hospitalier Universitaire de Libreville
 BP 2228 - Tél. (241) 06 00 80 53 /01484801

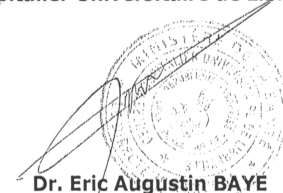
6. CRITERES D'EVALUATION
 Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
 Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 21 août 2017 à 9 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
 Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 21 août 2017 à 10 heures dans la salle de réunion de la Direction Générale du CHUL sise au centre-ville à côté de la SEEG.

Le Directeur Général du Centre
 Hospitalier Universitaire de Libreville


 Dr. Eric Augustin BAYE